



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

Conseiller, adjoint puis Maire, Bruno Fortier a consacré près de 40 ans au service de notre Ville –dont sept ans comme premier édile. La sanction du Conseil d'Etat est venue mettre un terme à ce parcours que l'on ne peut que saluer.

Le 13 octobre dernier, le Conseil municipal a accordé une majorité et une confiance solides à Virginie Douat, jusque-là première adjointe. Une succession annoncée dès 2020, par Bruno Fortier lors du conseil municipal d'installation. Par sa décision, le Conseil d'Etat a juste bousculé et accéléré le calendrier.

Avec Bruno Fortier, et maintenant avec Virginie Douat, c'est toujours la liste « À Crépy-en-Valois, notre Parti, c'est toujours vous » sortie en tête des urnes en 2020, qui manage et conduit la politique de la ville. Lors des élections municipales, on parle d'un scrutin de liste. L'équipe, avec Claude Legouy pour premier adjoint, s'inscrit donc dans la continuité. Et son objectif est bien la mise en place du programme porté lors de la campagne 2020, avec le FabLab notamment.

Evidemment, chacun avance avec sa propre sensibilité, sa personnalité. Mais, le cadre est le même. L'ambition également : faire de Crépy-en-Valois une ville dans laquelle il fait bon vivre, qui se développe en préservant son statut de ville à la campagne.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Tristes moments historiques pour notre Ville

La destitution du maire et son inéligibilité.

La CNCCFP (Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Publics), le Tribunal Administratif et le Conseil d'Etat ont tous été dans le même sens : « L'obligation de déposer un compte de campagne dans le délai imparti constitue une formalité substantielle dont l'omission est un manquement d'une particulière gravité, puisqu'il empêche la CNCCFP d'exercer ses vérifications et contrôles. » Le manquement de M. Fortier a été en outre jugé délibéré, car il avait conscience de dépasser le délai imparti.

Une majorité fracturée et un nouveau maire non élu par les crépynoises et les crépynois.

A l'exception de 4 membres, la majorité n'a pas fait le choix de la démocratie lors du conseil municipal du 13 octobre. A la solution de démission massive suivi d'une nouvelle réélection au suffrage universel, la majorité n'a pas fait suite. Puis à la solution d'une union comprenant aussi les minorités du conseil la grande partie de la majorité a refusé, montrant ainsi sa division matérialisée par deux candidatures au poste de maire. Le nouveau maire a été finalement élu sans énoncer son projet et en rejetant les propositions émanant des oppositions toutes réunies accompagnées par quelques conseillers issus de la liste Fortier.

Souhaitons pour notre ville que ce mandat finisse mieux qu'il n'a débuté.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE DE A. LECOMTE

Texte non transmis volontairement.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Après la décision du juge qui a déclaré Bruno Fortier inéligible pour 6 mois pare ce qu'il a, je cite : « délibérément remis en retard de plus d'un mois ces comptes de campagne » nous voilà dans une situation inédite à Crépy en Valois.

En effet, il n'est JAMAIS arrivé à aucun Maire de notre ville d'être accusé de non respect du code électoral :

Pourquoi ce Maire a-t-il délibérément fait cette faute ? la question reste posée ...et le doute subsiste, car dans son cas, ses dépenses ne lui ont pas été remboursé bien sûr, mais elles n'ont pas été contrôlées ni vérifiées par la commission de contrôle et c'est d'autant plus étonnant qu'il est un vrai professionnel de la politique et ce depuis près de 40 ans et qu'il n'en est pas à sa première élection.

Il sait aussi et depuis toujours que le Maire est le premier magistrat de la ville et qu'il doit par conséquent donner l'exemple et être le premier à respecter la loi !!!

Et je vous le rappelle, en ce qui me concerne, mes comptes de campagne ont été contrôlés, vérifiés, et remboursés. Alors je vous le demande, surtout à vous Chers Crépynois qui avez voté pour lui en toute confiance, êtes vous déçu, et avez-vous compris quelque chose qui m'aurait échappé dans cette histoire ?

Certains diront que l'on a les politiques que l'on mérite...

A méditer.